

Diaolou et villages de Kaiping (Chine)

No 1112

Nom officiel du bien tel que
proposé par l'État partie : Diaolou et villages de
Kaiping

Lieu : Province de Guangdong

Brève description :

Les diaolou, des maisons fortifiées de villages de Kaiping, bâties sur plusieurs étages, principalement dans les années 1920 et 1930, témoignent d'une fusion complexe et flamboyante des formes structurelles et décoratives chinoises et occidentales, et reflètent le rôle significatif que jouèrent les émigrés de Kaiping dans le développement de plusieurs pays, en Asie du Sud, en Australasie et en Amérique du Nord, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, et les liens étroits entre les émigrés de Kaiping et leurs maisons ancestrales. Les quatre groupes de diaolou choisis au sein de leur paysage représentent environ 1 800 maisons-tours qui subsistent dans le cadre de leur village et reflètent l'apogée de presque cinq siècles de construction fortifiée et des liens toujours étroits entre Kaiping et la diaspora chinoise.

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de plusieurs sites.

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 31 janvier 2002

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : Non

Date de réception par le
Centre du patrimoine mondial : 13 janvier 2006

Antécédents : Il s'agit d'une nouvelle proposition d'inscription

Consultations : L'ICOMOS a consulté ses Comités scientifiques internationaux sur l'Architecture vernaculaire et sur les Villes et Villages historiques.

Littérature consultée (sélection) :

Hu Shujiong, translated Shirley Xie, *Kaiping Diaolou*, Beijing 2002

Lung, David, *Chinese Traditional Vernacular Architecture*, Hong Kong, 1991

Knapp, Ronald, *Chinese Houses: The Architectural Heritage Of A Nation*, 2005

Mission d'évaluation technique : 15-17 septembre 2006

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie : Aucune

Date d'approbation de l'évaluation
par l'ICOMOS : 21 janvier 2007

2. LE BIEN

Description

Kaiping se trouve dans le sud de la province de Guangdong, au sud-ouest de Guangzhou (Canton), près de la côte. Le paysage ondulant de collines et de petites montagnes est bien irrigué par des rivières plongeant dans le delta de la vaste rivière des Perles, à l'est. Le climat de mousson chaud et tropical et le sol fertile encouragent une agriculture mixte prospère, avec deux récoltes de riz par an dans les plaines et de vastes pâturages pour les animaux sur les collines. Entre les deux s'étendent les villages de Kaiping, avec les diaolou, bordant pour la plupart des rues parallèles. Pendant des siècles, cette région relativement prospère a attiré des bandits venus du nord et, pour se défendre contre ces intrus, les paysans commencèrent à construire des maisons-tours fortifiées, certaines individuelles et d'autres collectives, sous la dynastie Ming. Ces tours connurent leur développement final dans les années 1920 et 1930, quand les habitants de Kaiping qui avaient émigré en Asie du Sud, en Australie ou en Amérique du Nord prospérèrent et revinrent pour construire des tours reflétant leur richesse et leurs relations. Ces tours plus tardives, construites en béton armé, témoignent d'une fusion complexe et flamboyante des formes structurelles et décoratives chinoises et occidentales, le tout inscrit dans les arrangements spatiaux traditionnels des villages, et furent construites tout autant dans une optique d'habitat confortable que de défense. Aujourd'hui, dans la plupart des villages, les membres de la communauté agricole comptent des proches vivant outre-mer et bon nombre des diaolou sont confiés aux soins de gardiens, qui s'en occupent pour le compte de leurs propriétaires absents.

Les villages consistent en groupes de bâtiments épars, pour la plupart alignés le long de voies parallèles et pourvus de portes d'entrée formelles. Juste devant les portes se trouvent des zones réservées aux activités collectives, comme le séchage du riz. Les villages sont généralement conformes aux principes du feng-shui, avec un étang ou une rivière devant et des bambouseraies qui les bordent. Dans le village, en accord avec un proverbe traditionnel (« à droite un autel aux ancêtres, à gauche un autel aux dieux de la terre »), on trouve souvent un lieu de culte dédié aux ancêtres d'un côté et de l'autre un autel aux dieux locaux du grain et de la fertilité.

Derrière les bambouseraies, légèrement en contrebas, s'étendent les rizières traversées de pistes et de routes qui sillonnent des collines légèrement boisées, servant de pâturage pour le bétail.

Les tours prennent trois formes : des tours communautaires édifiées par plusieurs familles et utilisées comme refuges temporaires, dont il subsiste 473 exemples aujourd'hui ; des tours résidentielles construites par de riches familles individuelles et utilisées à des fins résidentielles et défensives, dont 1 149 survivent, et des tours de guet, le dernier développement, qui représentent 221 édifices.

Les tours sont faites en pierre, en pisé (terre compressée), en brique ou en béton. La construction en pierre, des pierres de taille scellées au mortier de chaux, est rare et ne concerne que dix tours. Le pisé, une technique ancienne et répandue en Chine qui consiste à poser des couches de terre battue mélangée à des cendres et à du gravier de rivière et liée avec une pâte de sucre ou de riz gluant, est fréquent et se retrouve dans 100 tours. Des briques de divers types (briques rouges de la dynastie Ming, briques bleues de la dynastie Qing et du début de la période républicaine et briques rouges d'importation) se retrouvent dans 249 tours. Le béton, utilisé dans 1 474 tours, est le matériel de construction le plus courant. Les tours en pierre et en pisé ont les formes les plus simples. L'utilisation des briques a permis le développement d'ouvertures complexes pour les fenêtres et de tourelles d'angle circulaires, tandis que le ciment et le béton réalisent pleinement leur potentiel dans les formes extrêmement complexes des tours les plus récentes, pourvues d'arcades, de balustrades, de décoration en stuc et parfois de dômes.

La proposition d'inscription est une proposition en série regroupant quatre sites qui représentent au total quelque 1 800 maisons-tours dans la région. Chacun des sites compte un ou plusieurs diaolou qu'entourent des maisons de village. Les sites ont été choisis pour refléter les divers types de construction et de développement historique des diaolou, pour l'état complet de leur environnement villageois, pour leur ameublement et parce qu'ils bénéficient du plein soutien des communautés villageoises. La proposition d'inscription fournit surtout des détails sur les diaolou. Le bien a été proposé pour inscription en tant que paysage culturel.

Les biens proposés pour inscription sont les suivants :

- village de Sanmenli, quatorze hectares, avec une zone tampon de 691 hectares ;
- village de Zili et tour de guet du clan Fang, 252 hectares, avec une zone tampon de 988 hectares ;
- groupe villageois de Majianlong, 103 hectares, avec une zone tampon de 417 hectares ;
- village de Jinjiangli, 61 hectares, avec une zone tampon de 584 hectares.

Les délimitations sont marquées par des pierres de bornage permanentes.

Ces biens sont envisagés tour à tour :

Village de Sanmenli

Ce village est l'un des plus anciens peuplements de la zone et reflète le développement du clan Guan sur plus de

450 ans. Par opposition aux autres villages, les voies intérieures sont étroites et sinueuses et coupent à angle droit la route d'accès, afin de dévier le mauvais sort traversant le village en ligne droite. Il ne reste qu'un diaolou, Yinglong Lou, dans un peuplement regroupant 186 foyers. Originellement bâti sous le règne de l'empereur Jiajing (1522-1566), en brique rouge et sur deux étages, Yinglong Lou s'est vu ajouter un troisième étage en 1920. Il s'agit d'une structure défensive traditionnelle et sobre. Une grande partie des maisons individuelles de village (60 % environ) entourant les diaolou ont été reconstruites avec deux étages dans les années 1980, quand les propriétaires chinois d'outre-mer furent encouragés à revenir pour aider à la construction de la « nouvelle économie ».

Village de Zili et tour de guet du clan Fang

Le village comprend trois groupes villageois secondaires distincts, édifiés entre 1821 et 1920. On trouve un ensemble de neuf diaolou et un autre de six villas de style occidental (des versions plus basses et plus simples des tours) ; le reste des maisons sont des structures d'un étage en brique bleue avec des toits en tuiles, sur un plan dit « à trois sessions et deux portes ». On dénombre au total 60 maisons. Aussi bien les maisons-tours que les maisons basses de village sont construites en rangées dans les rizières.

Les diaolou sont :

- Longshenglou (la tour digne des dragons) ;
- Yunhuan Lou (la tour des nuages illusoires) ;
- Zhulinlou (la tour de la forêt de bambous) ;
- Zhenanlou (la tour protectrice de la paix) ;
- Mingshi Lou (la tour de la pierre gravée) ;
- Anlu (la chaumière paisible) ;
- Yinonglou (la tour de la ferme tranquille) ;
- Qianjulou (la tour du monde en paix) ;
- Juanlou (la tour de la vie paisible).

Ils ont dans leur majorité été construits à la même époque, dans les années 1920, et dans des circonstances similaires, leurs propriétaires étant des émigrés prospères partis s'installer à Malaya, à Chicago et ailleurs et revenant à leurs racines. Bien qu'ils diffèrent en termes de détails décoratifs, les diaolou sont tous construits en béton armé et sur un concept similaire : cinq ou six étages avec une terrasse à balustrade en bas et des loggias à arcades en haut, pour prendre le frais et abritant souvent un autel aux ancêtres. À Mingshi Lou, les étages supérieurs sont particulièrement ornés, avec une salle des ancêtres sculptée et dorée, des images représentant les valeurs culturelles traditionnelles, et, parmi les détails architecturaux, des tourelles semi-closes et des pavillons ornés de colonnes ioniennes et de verre vert.

Plusieurs des diaolou abritent encore des meubles et des aménagements d'origine en bon état de conservation, ainsi

que des babioles de l'époque de la construction, dont l'ensemble offre une image très complète du succès et des aspirations des émigrés revenant à Kaiping.

À environ 1,5 km au sud du village, sur une colline, se dresse la tour de guet du clan Fang, construction collective des paysans de Zili et de plusieurs autres villages en 1920. Cette tour élancée en béton, s'élevant sur cinq étages jusqu'à une loggia à arcades surmontée d'un pavillon à coupole, est un point de repère dans la zone alentour. Elle était équipée de projecteurs et d'une sirène, avec une milice armée pourvue en hommes par chacun des villages ; leurs armes se trouvent toujours dans la tour.

Groupe de villages de Majianlong

Ce groupe réunit cinq villages, Yong'an, Nan'an, Hedong, Qinglin et Longjiang, tous situés le long de la rivière Tanjiang et bordés sur trois côtés par des bambouseraies. Ils furent construits entre le XVII^e siècle et le début du XX^e siècle. Ils représentent au total 176 demeures, abritant des membres des clans Huang et Guan. Quand la zone fut occupée pour la première fois, les villageois firent appel à un géomancien feng-shui pour trouver les sites les plus hospitaliers. Les villages présentent tous un plan en damier similaire, avec des salles des ancêtres, des étangs, des banians, des guérites et des terrains de séchage collectifs. Les maisons de village d'un étage se caractérisent par un plan à trois sessions et deux portes ; elles sont construites en brique bleue avec des toits en tuiles, ornés pour certains de pignons en forme de bateau et de faites en forme de dos de dragon ou de crête de phœnix (remontant vers le haut à chaque extrémité). Bien que les façades des maisons donnant sur la rue suivent un plan uniforme, on observe sous les avant-toits des panneaux en stuc décorés d'oiseaux, d'animaux, de fleurs et d'emblèmes des Huit Immortels, et au-dessous des peintures calligraphiques aux couleurs vives, reflet du style de chaque propriétaire.

On compte sept diaolou, dont une tour de guet collective et huit villas (de trois à quatre étages).

Les diaolou sont :

- Tianlu Lou (tour de la réussite céleste) ;
- Baoanlou (tour de la paix préservée) ;
- Huianlou (tour de la paix gracieuse) ;
- Qinglin Nanmenlou (tour de la porte sud de Qinglin) ;
- Qinglin Beimenlou (tour de la porte nord de Qinglin) ;
- Baozhanlou (tour de la défense de la paix) ;
- Hedonglou (tour à l'est de la rivière Hedong).

Les détails architecturaux sont très similaires à ceux des tours des autres villages, avec des panneaux en stuc, des balcons en encorbellement, des loggias à arcades et de petits pavillons à coupole en couronnant le sommet. Nombre des diaolou de ce groupe présentent des traces de finitions peintes à l'ocre rouge sur les surfaces lisses en béton et des traces de peinture multicolore sur les

panneaux en stuc. Plusieurs des diaolou possèdent un mobilier contemporain.

La tour Tianlu Lou a été construite par 29 familles en 1925. Elle fait sept étages de haut et les cinq étages inférieurs abritent 29 petites pièces, une pour chaque famille contributrice. En 1936, 1965 et 1968, des inondations désastreuses engloutirent les villages avoisinants, mais leurs familles purent survivre à l'abri, en sécurité dans cette tour.

Village de Jinjiangli

Le village est situé légèrement en hauteur près de la rivière Tanjiang. Il fut fondé par le clan Huang sous la dynastie Qing, suivant un plan en damier. Il abrite 48 familles. Le village possède deux entrées, à l'est et à l'ouest, gardées par des guérites, et l'ensemble est entouré de bambouseraies. Il y a trois diaolou situés sur une ligne traversant les bambouseraies ; leurs étages supérieurs sont visibles au-dessus des vertes frondaisons des bambous.

Les diaolou sont :

- Ruishi Lou ;
- Shengfeng Lou (la tour atteignant les hauteurs) ;
- Jinjiang Lou (la tour de la rivière brodée).

Jinjiang Lou était une tour communautaire, construite par les villageois avec l'aide de la diaspora chinoise. Elle comporte cinq étages, avec au sommet un balcon en encorbellement soutenu par des cariatides. La tour Shengfeng, construite en 1919, est l'œuvre d'un architecte français, et possède des pavillons d'angle dans le style baroque européen du XVII^e siècle, et des façades extérieures avec une finition bleu roi. La tour Ruishi Lou, la plus haute du bien proposé pour inscription, s'élève sur neuf étages. Tous les matériaux de construction utilisés furent importés de Hong Kong. C'est un édifice de style occidental, orné de décorations chinoises en stuc ; ses spacieux appartements étaient meublés dans le style Guangdong du XIX^e siècle, qui subsiste.

Histoire et développement

À la période Han (255 av. J.-C.-220 apr. J.-C.), les Han des plaines centrales de Chine commencèrent à s'installer dans la région et à se mélanger aux Yue, cultivateurs de riz et pêcheurs. Des peuplements basés sur des regroupements par clans émergèrent, disposés selon les principes du feng-shui, et avec des maisons en adobe ou en brique cuite et en bois.

À partir du XVI^e siècle, en réponse à la multiplication des raids des bandits venus du Nord en suivant les rivières jusqu'à la région, et à de fréquentes et terribles inondations, les villageois commencèrent à construire des tours fortifiées, connues sous le nom de diaolou. Citons pour exemple Yinglong Lou, dans le village de Sanmenli. Après la création du comté de Kaiping en 1649, la sécurité de la région s'améliora grandement, et les diaolou construits sous la dynastie Qing furent rares : Kaiping signifie « Début de la paix ».

À partir du milieu du XVI^e siècle, de nombreux villageois se lancèrent dans le commerce depuis la côte toute proche, naviguant à bord de jonques de bois jusqu'à l'Asie du Sud-Est. En 1839, un pauvre fermier quitta son village pour partir s'installer en Amérique. Ce fut le début d'un important flux migratoire de gens attirés d'une part par le travail dans les mines d'or et sur les chemins de fer, et poussés d'autre part par une situation de plus en plus difficile chez eux, du fait de la guerre contre les migrants Hakka venus du nord et d'un essor démographique qui avait entraîné des disettes. Des milliers de villageois de Kaiping quittèrent la zone, pour se rendre à Macao et à Hong Kong, puis de là aux États-Unis, au Canada et en Australie. En Amérique du Nord, les immigrants durent accepter des postes impliquant un rude travail manuel. Néanmoins, à la fin du XIX^e siècle, la communauté chinoise avait commencé à amasser des économies, et après la Première Guerre mondiale, avec la rapide expansion économique dans de nombreux pays, la fortune des Chinois de la diaspora s'accrut régulièrement. Ils ne pensaient pas cependant avoir réussi à obtenir la reconnaissance sociale pour leur contribution au développement des pays où ils avaient choisi de vivre. Ils en vinrent à rêver de contribuer au bien-être des villages de leurs ancêtres, ou de retourner y vivre, et beaucoup le firent en construisant d'éminentes maisons-tours.

Cet afflux de gens fortunés attira l'attention des bandits du Nord qui se livrèrent à des raids, à des vols et des enlèvements. Entre 1912 et 1930, on enregistra 71 incidents de cette nature. Les nouvelles maisons devaient être construites comme des tours de défense. La diaspora chinoise contribua aussi à la construction des tours communautaires et des tours de guet dans la plupart des villages. Sur les 1 833 diaolou de Kaiping, 1 648 furent édifiés entre 1900 et 1931, juste un peu moins de 90 % du total. Dans la même période, la majorité des villages furent construits ou reconstruits. Dans un bref laps de temps – 30 ans – les fonds apportés par la diaspora chinoise transfigurèrent totalement le paysage rural de Kaiping.

La Grande Dépression des années 1930, la guerre contre le Japon et la guerre du Pacifique dans les années 1940 mirent un coup de frein au développement. Entre 1943 et 1947, le contrôle de l'immigration aux États-Unis et au Canada fut aboli, et de nombreux Chinois repartirent donc en Amérique du Nord. Après l'établissement de la République populaire de Chine en 1949, le brigandage cessa et des mesures de contrôle des inondations furent mises en place : les diaolou perdirent leur rôle. Dans les années 1980, après que la Chine se fut de nouveau ouverte, de nombreux villageois quittèrent la région. Aujourd'hui, beaucoup des diaolou sont vides, entretenus par des gardiens, mais toujours considérés par les membres de la diaspora chinoise comme leur demeure spirituelle, où ils retournent pour les fêtes de famille ou versent des fonds pour que des prières soient dites pour leurs ancêtres. Certains possèdent toujours la totalité de leur mobilier et de leurs aménagements d'origine.

Les villages et les terres agricoles avoisinants s'inscrivent encore aujourd'hui dans une économie rurale active. Les maisons de village, les rizières, les bambouseraies et les collines de pâtures reflètent des schémas et des pratiques du paysage rural peut-être vieux de plus d'un millénaire.

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTÉGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Intégrité et authenticité

Intégrité

Les biens proposés pour inscription sont à l'évidence complets et intacts, dans la mesure où tous les éléments qui expriment leurs valeurs sont toujours en place ; la taille de chacun des sites est appropriée, toutes les caractéristiques et les processus exprimant leur signification étant pleinement représentés, dans les tours et les villages alentour, avec leurs petites maisons et leurs terres agricoles.

Les diaolou proposés pour inscription illustrent bien l'étalage de richesse auquel se livraient les Chinois de la diaspora de retour, ainsi que leur allégeance à leur village natal, par la construction de tours proches des maisons de village dans un style reflétant de manière flamboyante les traditions à la fois locales et occidentales. Tous ces éléments sont présents et parfaitement lisibles dans le bien proposé pour inscription.

Authenticité :

Les diaolou proposés pour inscription, les maisons de village alentour et le paysage agricole sont tous authentiques, à part certaines maisons dans le village de Sanmenli, où il ne reste que 40 % des maisons de village vernaculaires d'origine, à un seul étage (estimation communiquée par l'État partie). 60 % des maisons ont été reconstruites avec deux étages dans les années 1980, quand on a incité les propriétaires chinois de la diaspora à revenir pour construire la « nouvelle économie ». En termes de couleurs et de matériaux, les nouvelles maisons se fondent dans leur environnement, mais les matériaux de construction sont modernes et les édifices s'élèvent davantage que leurs voisins plus anciens. En règle générale, les nouvelles maisons ont des toits plats tandis que les maisons d'un étage ont des toits en pente et à pignons.

Bien qu'on puisse argumenter que cela perpétue la tradition du retour au pays des expatriés chinois et de la construction de grandes maisons neuves, l'ICOMOS considère que les maisons de Sanmenli reconstruites dans les années 80 ne manifestent pas des qualités exceptionnelles.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription répond aux conditions d'intégrité et d'authenticité.

Analyse comparative

L'analyse dans le dossier de proposition d'inscription envisage des exemples de bâtiments à l'occidentale en Chine, comme le Bund à Shanghai, dont le concept est entièrement occidental et qui sont relativement éloignés de la vie traditionnelle. Dans les zones rurales, on trouve d'autres exemples de Chinois revenus pour construire des maisons comme autant de signes extérieurs de richesse mais, en dehors de Kaiping, les maisons, bâties par des Chinois revenant d'autres régions de l'Asie du Sud-Est, restent plus fidèles aux traditions chinoises. Les diaolou de Kaiping sont uniques en ce qu'ils représentent la fusion de

formes chinoises et occidentales venues d'Amérique du Nord, et qu'ils ont été construits par des villageois perpétuant une tradition de construction de tours.

Comme le souligne le dossier de proposition d'inscription, on trouve des maisons-tours dans de nombreuses régions du monde, dont certaines inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, comme San Gimignano en Italie, et des parties du Svaneti, en Géorgie, et beaucoup d'autres en Chine, mais qui ne sont pas inscrites, comme celles des Qiang, à Sichuan. Cependant, leur statut de tours est leur seul point commun : leurs fonctions sociales et économiques étaient complètement différentes les unes des autres et par rapport à Kaiping.

L'ICOMOS considère que la nature exceptionnelle des tours diaolou, représentant l'apogée de l'influence occidentale sur l'architecture chinoise traditionnelle, dont il n'existe pas d'exemple comparable, a été prouvée.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Selon l'État partie, la valeur universelle exceptionnelle des diaolou et des villages résulte de la manière dont les diaolou :

- représentent un cas magnifique et fascinant de développement d'un nouvel ensemble harmonieux alimenté par des cultures différentes, dans un paysage rural exempt de pressions extérieures ou d'influences urbaines ;
- manifestent la confluence des cultures chinoise et étrangères ;
- forment un tout harmonieux avec le paysage alentour ;
- sont un exemple unique de fusion culturelle en matière de construction, d'urbanisme, d'occupation des sols et de conception du paysage.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée :

Les diaolou sont proposés pour inscription sur la base des critères ii, iii, iv et v.

Critère ii : Les diaolou représentent incontestablement, en termes physiques spectaculaires, un échange considérable de valeurs humaines – des styles architecturaux rapportés d'Amérique du Nord par les Chinois de retour au pays et fusionnés avec les traditions rurales locales - dans une aire culturelle déterminée du monde.

L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

Critère iii : La construction de tours défensives était une tradition locale dans les territoires de Kaiping depuis l'époque Ming, en réponse au brigandage local. Les diaolou proposés pour inscription représentent l'épanouissement final de cette tradition, la richesse ostensible des expatriés chinois de retour au pays

contribuant au développement du brigandage et leurs tours constituant une réponse extrême.

L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

Critère iv : Les tours principales et leur cadre, par leur étalage flamboyant d'opulence, sont un type de construction qui reflète le rôle important que jouèrent les expatriés de Kaiping dans le développement de plusieurs pays d'Asie du Sud, d'Australasie et d'Amérique du Nord à la fin du XIXe et au début du XXe siècles, ainsi que les liens pérennes entre la communauté de Kaiping et les communautés chinoises dans ces parties du monde.

L'ICOMOS considère que ce critère est justifié.

Critère v : Bien que les diaolou aient été construits au sein de villages traditionnels et demeurent au cœur d'un paysage agricole affichant des traditions anciennes en matière de gestion des sols et d'organisation spatiale, leur construction inscrite dans une période relativement courte n'a entraîné aucune nouvelle interaction entre les habitants et leur environnement. L'ICOMOS considère que la valeur des tours réside dans leur structure architecturale et leur présentation stylistique et qu'elle est renforcée par leur environnement visuel rural.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription ne constitue pas un paysage culturel d'une qualité exceptionnelle, ni même un paysage culturel complet (pour des raisons exposées ci-après).

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

L'ICOMOS considère que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée et que le bien proposé pour inscription répond aux critères ii, iii et iv.

4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

Impact du changement climatique

Bien que la proposition d'inscription n'en fasse pas mention, le paysage agricole autour des diaolou est vulnérable aux changements climatiques – que ce soit au travers d'inondations, de sécheresses ou de variations climatiques plus extrêmes.

Préparation aux risques

Les catastrophes naturelles telles que typhons, inondations et foudre ne sont pas rares dans cette région. En 1951, le gouvernement de la Ville de Kaiping a établi l'office de « surveillance des Trois », chargé de défendre la zone contre une triple menace – inondations, typhons et crues – et impliquant tous les services gouvernementaux. Dans les années concernées, six réservoirs ont été construits pour diminuer les inondations et améliorer l'irrigation. En 2002, un plan de protection contre la foudre a été mis au point par l'Office de protection et de gestion des diaolou et des villages de Kaiping, en collaboration avec d'autres services, pour protéger les diaolou.

Tourisme

Un plan de développement touristique a été préparé et des études pilotes ont été entreprises dans certains villages, suite auxquelles les diaolou ont été ouverts à un nombre limité de visiteurs. L'ICOMOS considère que le plein impact des visiteurs pourrait devenir difficilement gérable une fois le site plus connu. La valeur des diaolou réside dans la nature particulièrement intouchée de leurs intérieurs, et la politique actuelle est de préserver leurs couleurs fanées en l'état. Les variations d'humidité, qu'apporte un nombre important de visiteurs, et du niveau de lumière par une ouverture des tours plus importante qu'actuellement pourraient entraîner des changements indésirables, L'ICOMOS considère qu'il faut travailler davantage sur la capacité d'accueil des bâtiments et les mesures de restriction du nombre de personnes par visite, ainsi que sur la conservation préventive.

Construction en ciment

Comme mentionné ci-après, la construction en béton de masse pourrait un jour ou l'autre causer des problèmes, et il est d'ores et déjà recommandé de développer des approches pour les anticiper.

Développement dans le paysage

L'environnement des biens choisis s'étend au-delà des zones tampon jusqu'au paysage agricole et aux collines alentour. Ces deux éléments pourraient devenir vulnérables à de nouveaux développements si les terres agricoles deviennent constructibles. L'ICOMOS considère que la protection de cet environnement devrait être traitée comme une haute priorité.

L'ICOMOS considère que les mesures préventives devraient être renforcées pour traiter les menaces principales provenant de la dégradation, du tourisme incontrôlé et du développement.

5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Les délimitations des biens proposés pour inscription englobent les diaolou, les villages et certaines parties du paysage agricole alentour. L'ICOMOS considère que ces délimitations sont appropriées pour protéger les diaolou en tant que monuments dans leur cadre immédiat.

L'ICOMOS considère cependant que le bien proposé pour inscription n'est pas un paysage culturel. Le paysage agricole qui soutenait les diaolou et continue de soutenir les villages s'étend au-delà de la zone tampon et comprend plus de rizières et de pâturages dans les collines. Chacun des villages possède une délimitation précise, qui le sépare socialement et économiquement de ses voisins. Pour qu'elle puisse être considérée comme un paysage culturel, il faudrait proposer une zone bien plus vaste, incluant les principaux aspects du système agricole et suffisamment de villages pour constituer un tout complet et visuellement cohérent.

L'ICOMOS considère que les délimitations de la zone principale et la zone tampon sont appropriées pour protéger

les diaolou en tant que monuments dans leur cadre immédiat.

Droit de propriété

Les terres de la zone proposée pour inscription appartiennent au gouvernement. Les bâtiments traditionnels – les diaolou, les villas et les maisons de village – sont sous propriété privée.

Protection

Protection légale

Depuis 2001, tous les diaolou sont protégés en tant que monuments nationaux en vertu de la loi de protection des reliques culturelles de 1982 ; ils sont également couverts par des réglementations provinciales et municipales. Cette protection s'étend à tout le mobilier contemporain, les aménagements, les livres, les archives et les bibelots qu'abritent les bâtiments et qui ont une valeur commémorative, éducative ou historique.

Les diaolou et les villages alentour sont protégés par les réglementations du droit coutumier local sur les zones de protection du patrimoine culturel. Ces réglementations sont établies en commun par les villageois et sont adoptées par des scrutins organisés lors de réunions publiques. Elles ont été mises en place en 2003 pour chacun des villages. Elles placent l'ensemble des bâtiments, des aménagements de lutte contre les inondations, des arbres, des bambous et des pâturages sous la protection et la gestion officielle des chefs des villages. Les dispositions de gestion pour tous les éléments communautaires du paysage restent à prendre. Toute reconstruction ou altération des bâtiments doit recevoir une autorisation préalable et être conforme aux orientations convenues. Le non-respect de ces orientations est passible d'amendes et les bâtiments contrevenants peuvent être détruits.

Les zones proposées pour inscription sont entourées de zones tampon qui comprennent de vastes surfaces de paysage agricole. La zone tampon ne s'étend toutefois pas à ce que l'on pourrait considérer comme l'environnement global des tours diaolou, qui engloberait les collines entourant certains des villages, qui fournissent des forêts et des pâturages pour les animaux. Le cadre visuel global des villages (présenté dans la proposition d'inscription comme aussi beau qu'une peinture) reste donc vulnérable dans une certaine mesure (voir la discussion sur le paysage culturel ci-après).

L'ICOMOS considère que les mesures de protection du bien sont appropriées mais qu'il convient d'envisager une protection pour l'environnement visuel global des diaolou et des villages alentour par le maintien des usages agricoles, pastoraux et forestiers.

Conservation

Historique de la conservation

Les travaux en béton armé sur les diaolou construits au début du XXe siècle ayant suivi des spécifications excessivement strictes, les structures demeurent saines en dépit de l'érosion liée aux intempéries ; de surcroît, la majeure partie n'ont subi à l'intérieur qu'une usure légère.

Aucun chantier de conservation de grande envergure n'a été entrepris. Néanmoins, des réparations mineures, replâtrage ou travaux sur les stucs décoratifs, par exemple, sont réalisées si nécessaire, et depuis 2000, l'Office de gestion revient sur les interventions inappropriées réalisées sur les édifices. Les diaolou occupés présentent des signes d'entretien élémentaires du bâtiment.

Dans les bâtiments vacants récemment ouverts, tout est laissé intact, depuis les couleurs fanées des murs et des plafonds jusqu'à la peinture externe et aux finitions délavées sur les colonnes encadrant les portes de devant. Les grilles en fer et les finitions en bois sont également intactes. Cette approche reflète le paradigme actuel de la conservation, laisser les choses en l'état jusqu'à ce que des mesures de conservation s'imposent. En cas d'augmentation du nombre de visiteurs, des méthodes de conservation préventives devront être mises en place.

En temps voulu, il conviendra de rechercher des experts en matière de restauration des structures en béton armé. Bien qu'on ne constate actuellement aucun problème grave nécessitant une intervention sur le bien proposé pour inscription, l'ICOMOS considère qu'il faut envisager les approches pertinentes et les mettre en place pour anticiper le moment où ce besoin se fera sentir. Ces recherches pourraient être développées en association avec d'autres bien inscrits sur la Liste du patrimoine mondial aux enjeux similaires en matière de conservation des matériaux.

Aucun programme de conservation n'a été développé spécifiquement pour les maisons du village ou le paysage. Toutefois, dans un ou deux cas, de récents ajouts inappropriés apportés aux maisons ont été supprimés.

État actuel de conservation

L'état actuel de conservation des diaolou est bon. Bien que certaines des 1 833 tours survivantes aient connu des problèmes de conservation, celles qui sont proposées pour inscription ont été choisies en partie parce qu'elles sont dans un état stable. L'état de conservation des maisons du village et du paysage agricole est raisonnable. Des efforts considérables et des fonds ont récemment été injectés dans chacun des biens pour améliorer les services, déposer les lignes à haute tension aériennes et les enterrer, améliorer l'évacuation des eaux et les chemins et réaliser des interventions de conservation élémentaires sur le bâti. Les interventions et les installations, par exemple les commutateurs électriques, ont été intégrées de manière sensible à l'environnement.

Mesures de conservation actives

Actuellement, les mesures de conservation actives sont axées sur les tours diaolou.

Pour que les tours continuent de s'inscrire dans leur cadre parmi les maisons villageoises traditionnelles, l'ICOMOS recommande que des mesures de soutien soient envisagées pour assurer le maintien des méthodes de construction traditionnelles appropriées pour les murs, les toits et la menuiserie dans les maisons de village et les autres bâtiments communautaires.

L'ICOMOS recommande aussi de mettre en place des mesures de conservation préventive dans les diaolou ouverts au public, afin de contrôler la lumière, l'humidité et la poussière.

En conclusion, l'ICOMOS considère que les mesures de conservation des diaolou devraient se doubler d'un projet de recherche sur les réparations appropriées du béton de masse de leur construction, de mesures de conservation préventive actives dans les tours ouvertes au public. L'ICOMOS considère aussi qu'il conviendrait d'encourager l'utilisation de matériaux et de techniques de construction traditionnels pour les maisons de village.

Gestion

L'université de Beijing a dressé un plan de gestion pour le bien proposé pour inscription, sous les auspices du gouvernement populaire de Kaiping. Les objectifs de ce plan, mis en œuvre en 2005, couvrent les diaolou, les villages et leur cadre.

Des mesures de protection doivent être instaurées pour tous les aspects du paysage : la disposition spatiale des villages, les bâtiments, la culture du riz et les autres pratiques agricoles, l'environnement et les coutumes locales.

L'Office de protection et de gestion des diaolou et des villages de Kaiping, fondé en 2000, est chargé de la mise en œuvre du plan. Il emploie quinze personnes à plein temps, dont 80 % détiennent un diplôme en histoire, en architecture, en conservation et en entretien. 300 gardiens des diaolou travaillent dans les villages et ont tous reçu une formation avant d'entrer en fonction. Allié à cet Office, le Département de recherche sur les diaolou de Kaiping a été mis sur pied en 2004 pour entreprendre des recherches sur le contexte historique et la culture de la diaspora chinoise et pour promouvoir la culture des diaolou et de leurs villages. L'Office de protection et de gestion des diaolou et des villages de Kaiping est pleinement intégré au système de protection national via le Bureau d'État des reliques culturelles, au gouvernement provincial via le Bureau culturel de la province de Guangdong et à l'échelon municipal via le Bureau culturel de Kaiping, et bénéficie de leur soutien. Il travaille aussi en étroite collaboration avec les offices de gestion établis au niveau des villages, qui nomment le personnel de protection et de sécurité des diaolou.

Depuis 1983, le Bureau culturel de Kaiping a préparé des études détaillées sur tous les diaolou et sur leur état de conservation. De surcroît, des données environnementales, économiques et démographiques ont été recueillies. Les bâtiments des villages n'ont pas tous été étudiés, non plus que les schémas du paysage culturel global.

L'Office de protection et de gestion des diaolou et des villages de Kaiping, établi en octobre 2000, est une unité de conservation bien articulée. Les perspectives en termes de système de gestion du patrimoine sont parfaitement comprises. L'État partie est clair sur le fait que la gestion constituera un facteur clé à l'avenir, particulièrement au vu du nombre de propriétaires absents et de la probabilité d'un développement du tourisme. L'ICOMOS considère que les procédures mises en place et soulignées ci-avant sont appropriées pour traiter les besoins de conservation des

bâtiments et encourager le développement durable du paysage global.

Le plan de gestion, visionnaire, repose sur une analyse bien pensée des menaces et des opportunités. Il expose les processus en cours concernant la préservation des villages en tant que lieux de vie reflétant les traditions culturelles locales, avec l'appui d'une structure de personnel et de consultation déjà en place et disposant de fonds suffisants.

Un plan à part vient aussi d'être produit sur l'approche du tourisme pour l'ensemble des diaolou. Ceci implique la vente de produits agricoles, la restauration à base de produits agricoles locaux et l'usage d'édifices traditionnels sous-utilisés. Il encourage aussi un partage approprié des revenus du tourisme qui bénéficiera aux résidents du secteur.

Les fonctionnaires appelés à jouer un rôle dans la préservation des villages et des bâtiments ont bénéficié d'une formation. Une formation gratuite a aussi été offerte aux propriétaires des édifices, sans oublier des matériels éducatifs mis gracieusement à la disposition de 130 000 étudiants dans les écoles. La formation des artisans locaux et concernant la valeur des traditions immatérielles, ainsi que l'enregistrement des souvenirs des acteurs de la construction des tours, ont également été abordés.

En réponse aux problèmes liés à l'absence des propriétaires, l'Office de gestion a créé un modèle de « charge des diaolou », où le propriétaire et l'Office de gestion signent un acte fiduciaire transférant les droits d'entretien, de conservation et d'intervention sur des diaolou en question pour une période de 50 ans, sans frais pour le propriétaire. Ce processus a débuté. Plusieurs documents sur ce thème ont été présentés pendant la mission.

Ressources

Depuis janvier 2000, le gouvernement populaire de Kaiping apporte un financement, de même que les gouvernements provincial et central. Entre 2001 et 2005, le gouvernement a investi 8 456 800 dollars US. L'investissement prévu entre 2005 et 2010 est de 2 416 000 dollars US. La diaspora chinoise contribue à un fonds de protection des diaolou de Kaiping qui s'élève actuellement à 1 812 000 dollars US, géré par le gouvernement populaire de Kaiping.

En conclusion, l'ICOMOS félicite l'État partie pour son approche de la gestion du bien et considère que le système de gestion du bien et les ressources mises à sa disposition sont tous deux parfaitement appropriés.

6. SUIVI

Des dispositions de suivi ont été mises en place pour : les fissures (une fois par mois), l'occupation des sols agricoles et le nombre de visiteurs (une fois par an), les permis de construction (selon les besoins) et le taux de la pollution aérienne (en permanence).

Bien que l'ICOMOS considère que les mesures de suivi du bien sont appropriées, il recommande de les étendre pour

inclure la capacité de suivre l'état des intérieurs des bâtiments et du mobilier associé, ainsi que le cadre visuel des diaolou.

7. CONCLUSIONS

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription ne doit pas être inscrit en tant que paysage culturel, dans la mesure où il n'englobe pas une unité socio-économique de paysage ou une entité géographiquement cohérente. Ce qui a été proposé pour inscription consiste plutôt en un ensemble de monuments dans leur cadre villageois et ce sont les diaolou, en tant que bâtiments exceptionnels, qui confèrent au bien sa valeur universelle exceptionnelle.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que les Diaolou et les villages de Kaiping, Chine, soient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des *critères ii, iii et iv*.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Les diaolou et les villages alentour ont une valeur universelle exceptionnelle pour leur :

- fusion complexe et audacieuse entre les styles architecturaux chinois et occidental ;
- épanouissement ultime des traditions locales de construction de tours ;
- état complet et inaltéré, grâce à leur courte durée de vie en tant qu'habitations fortifiées et à leur relatif abandon ;
- relation harmonieuse avec le paysage agricole.

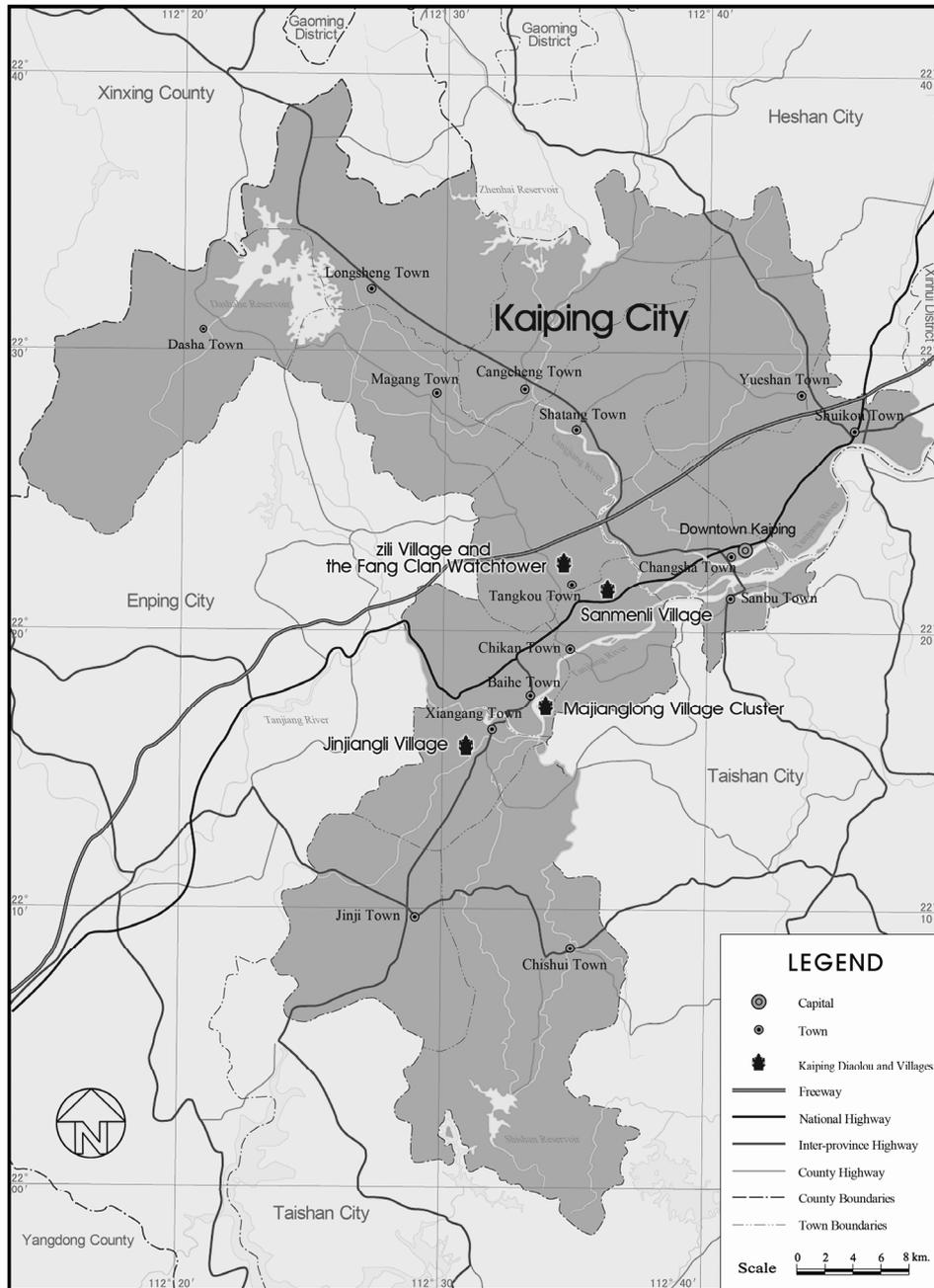
Critère ii : Les diaolou représentent en termes physiques spectaculaires un échange important de valeurs humaines – des styles architecturaux ramenés d'Amérique du Nord par les Chinois de retour au pays et fusionnés avec les traditions rurales locales - dans une aire culturelle déterminée du monde.

Critère ii : La construction de tours défensives était une tradition locale dans la contrée de Kaiping depuis l'époque Ming, en réponse au brigandage local. Les diaolou proposés pour inscription représentent l'épanouissement final de cette tradition, la richesse ostensible des expatriés chinois de retour au pays contribuant au développement du brigandage et leurs tours constituant une réponse extrême.

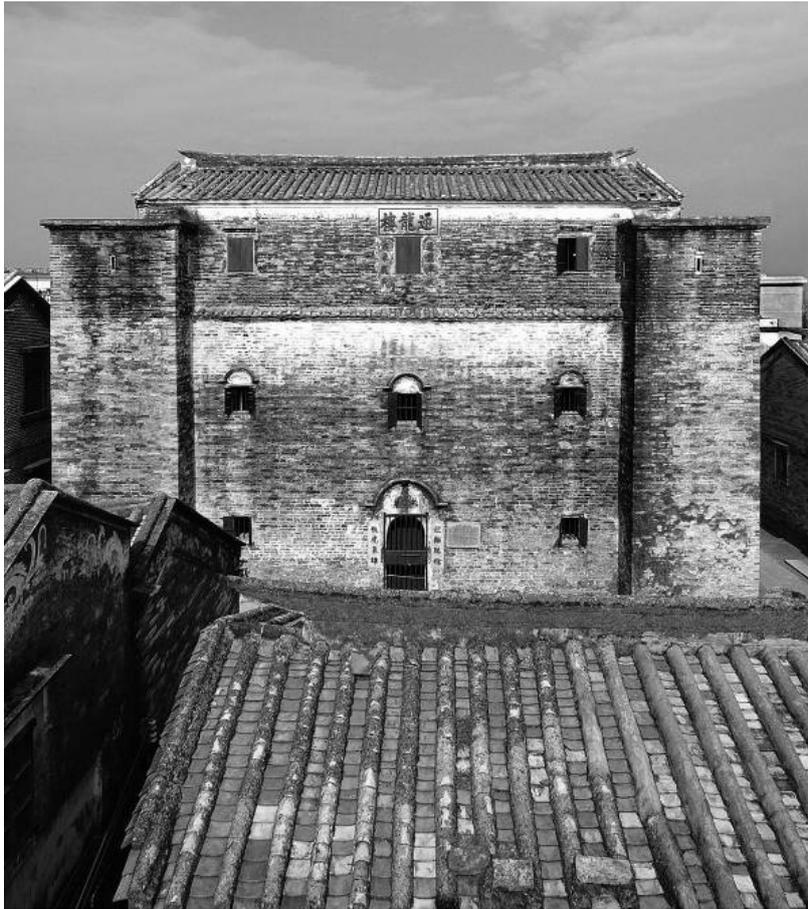
Critère iv : Les tours principales et leur cadre, par leur étalage flamboyant d'opulence, reflètent le rôle important que jouèrent les émigrés de Kaiping dans le développement de plusieurs pays d'Asie du Sud, d'Australasie et d'Amérique du Nord à la fin du XIXe et au début du XXe siècles, de même que les liens durables entre la communauté de Kaiping et les communautés chinoises dans ces régions du monde.

L'ICOMOS recommande que l'État partie considère ce qui suit :

- Le renforcement des mesures préventives pour lutter contre les principales menaces : la dégradation, le tourisme incontrôlé et le développement ;
- La protection du cadre des diaolou et des villages avoisinants, par le maintien de leurs usages agricoles, pastoraux et forestiers ;
- La recherche de réparations appropriées pour le béton de masse qui a servi à leur construction ;
- L'introduction de mesures de conservation préventive pour les tours ouvertes au public ;
- L'encouragement actif de l'utilisation de matériaux et de techniques de construction traditionnels pour les maisons de village ;
- Le suivi de l'état des intérieurs des bâtiments ainsi que du mobilier associé et du cadre visuel des diaolou.



Plan indiquant la localisation des sites proposés pour inscription



Diaolou Yinglong Lou dans le village de Sanmenli



Diaolou du village de Zili



Intérieur de la villa Junlu



Village de Jinjiangli